



L'entraîneur de Corée du Nord condamné aux travaux forcés

Fiche pratique publié le **04/08/2010**, vu **1817 fois**, Auteur : [SAID ISSA](#)

Il devra porter des charges sur un chantier pendant quatorze heures par jour.

Raymond Domenech l'a échappé belle! S'il prenait au sélectionneur de l'équipe de France l'envie saugrenue de se plaindre des commentaires à son encontre, il pourra relativiser en méditant le sort de son homologue nord-coréen. Pour n'avoir pas franchi le premier tour lors de la dernière Coupe du monde, Kim Jong-hun a tout perdu. Juché sur une scène du Palais des peuples de Pyongyang, l'entraîneur a eu droit à une séance de critiques publiques avant que ses joueurs - à l'exception des deux qui ont eu l'heureuse idée de s'enfuir au Japon - soient forcés à l'humilier à leur tour. À l'issue de ce procès dans le plus pur style stalinien, le sélectionneur, coupable de « trahison de la confiance de Kim Jong-il » (le dictateur nord-coréen), était exclu du parti unique et condamné... aux travaux forcés. Il devra porter des charges sur un chantier pendant quatorze heures par jour.

Héros du pays il y a encore peu pour avoir qualifié son pays après 44 ans d'attente, Kim Jong-hun peut remâcher l'injustice de sa disgrâce. D'abord parce que c'est le fils du dictateur qui composait l'équipe. Ensuite parce que, après la défaite honorable [contre le Brésil \(2-1\)](#), les dirigeants avaient décidé de retransmettre le match contre le Portugal, en faisant le premier événement diffusé en direct dans l'histoire du pays. Au coup de sifflet final, l'addition était sévère: [une déroute 7 à 0](#). Mais depuis longtemps déjà, la retransmission avait été interrompue... David Reytrat.

04/08/2010/13:14/lefigaro.fr (Par David Reytrat)